

## VILLE D'ONET LE CHATEAU

Service Accueil et Formalités Citoyennes

**AVIS RELATIF**

**A LA COMMISSION DE CONTRÔLE DES LISTES ÉLECTORALES**

*Vu la loi n°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;*

*Vu l’article 19 du Code Electoral modifié par l’ordonnance n°2019-964 du 18 septembre 2019 relatif aux commissions de contrôle des listes électorales ;*

Le Maire d’Onet-le-Château informe la population que la commission de contrôle, chargée de la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs préalables en vue du prochain scrutin, se réunira le :

**Jeudi 19 mai 2022 à 9h00**

**en salle du Conseil Municipal**

Cette réunion est publique.

Le présent avis sera affiché jusqu’au jeudi 19 mai 2022.

La commission de contrôle électoral est composée des 5 membres suivants pris dans l’ordre du tableau des conseillers municipaux élus lors des dernières élections municipales de 2020 :

* 3 membres issus de la liste majoritaire :
  + Mme Valérie ABADIE-ROQUES
  + M. Jean-Louis COSTE
  + M. Jacques DOUZIECH
* 2 membres issus de la liste minoritaire :
  + Mme Elisabeth GUIANCE
  + Mme Isabelle COURTIAL

Ces membres ont été nommés par l’arrêté préfectoral n°12-2020-11-02-006 du 2/11/2020 pour une durée de 3 ans.

Pour le maire,

Et par délégation,

Le Responsable du Service Accueil et Formalités Citoyennes